

---

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

SYSTEME DE SECURITE

DIVISION 16 - ELECTRIQUE

SECTION 16770 – SYSTEME DE TELEVISION EN CIRCUIT FERME (CCTV)

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 GENERALITES

- A. Tous les équipements et matériels utilisés doivent être des composants normalisés qui sont fabriqués et utilisés de façon réglementaire dans le système du fabricant.
- B. Tous les systèmes et composants doivent être contrôlés intégralement et éprouvés en usage réel.
- C. Tous les systèmes et composants doivent être fournis avec la mise à disposition d'un numéro gratuit du fabricant (Etats-Unis et Canada) pour l'assistance technique. Le numéro proposera une assistance technique gratuite soit au revendeur/à l'installateur ou à l'utilisateur final pendant toute la durée d'installation du produit.

2.02 CONCENTRATEUR EMETTEUR-RECEPTEUR DE VIDEO A PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE A 16 PORTS PASSIF

- A. L'appareil concentrateur émetteur-récepteur de vidéo à 16 ports passif doit être capable de transmettre ou de recevoir jusqu'à seize signaux vidéo monochrome ou couleur en bande de base sur un câble de téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à une distance de 225 m (750 pieds) sans nécessiter d'alimentation à l'autre extrémité.
- B. Le dispositif d'émission doit accepter un signal vidéo en bande de base, chacun à partir d'une source de 75-ohm source.
- C. L'appareil de réception doit transmettre un signal vidéo en bande de base, chacun capable d'acheminer une charge de 75-ohm.
- D. Il doit supporter des contrôles Pan/Tilt/Zoom "UTC".
- E. L'émetteur-récepteur doit disposer d'une protection contre les phénomènes transitoires avec une connexion à vis terre-masse.
- F. Il doit supporter des distances jusqu'à 1.000 m (3.000 pieds) lorsqu'il est utilisé en tant qu'appareil d'émission en même temps qu'un récepteur amplifié (actif).
- G. L'émetteur-récepteur doit être équipé d'entrées vidéo RJ45. L'émetteur-récepteur doit être conditionné avec quatre adaptateurs RJ45 à borne à vis pour une borne d'entrée vidéo en alternative
- H. L'émetteur-récepteur doit être équipé de BNC femelles pour les connexions de sorties en 75-ohm output connections.
- I. L'émetteur-récepteur doit avoir la capacité de fonctionner dans le même faisceau de câbles que le téléphone, les données, l'alimentation en basse tension, ou tous autres signaux vidéo.

CONCENTRATEUR EMETTEUR-RECEPTEUR VIDEO A PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE A 16 PORTS PASSIF (BORNE A VIS/ENTRÉE PAR RJ45)

Page 2

- J. L'émetteur-récepteur doit respecter voire dépasser les spécifications suivantes pour la conception et la performance :
  - a. Avoir un rejet en mode commun courant de 60 dB entre les fréquences de 15 KHz à 5 MHz.
  - b. L'émetteur-récepteur doit avoir une réponse en fréquence de CC à 5 MHz.
  - c. L'émetteur-récepteur doit avoir une atténuation de signal habituelle de 0.5 dB.
  - d. L'émetteur-récepteur doit assurer une immunité contre les phénomènes transitoires selon ANSI/IEEE 587C62.41.
  - e. L'émetteur-récepteur est réservé à un usage intérieur ou pour utilisation dans un boîtier de protection pour caméra et permettant une plage de température maximale en service de -20 à 75 degrés Celsius.
- K. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un câble UTP 24-16 AWG (rigide ou toronné).
- L. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un UTP de Catégorie 2 ou supérieure sans compromettre l'immunité aux interférences ou les distances de transmission.
- M. L'émetteur-récepteur doit être d'un poids de 1.95 kg (4.30 livres).
- N. Les dimensions du dispositif de réception doivent être les suivantes : largeur 43 cm (17") x hauteur (1 RU) 4.5 cm (1.7") x profondeur 20 cm (8.125").
- O. L'émetteur-récepteur doit être conditionné avec des fixations en "L" pour faciliter le montage en baie sur glissière avant ou arrière ou le montage mural, et avec des patins en caoutchouc pour les applications de montage sur bureau.
- P. L'émetteur-récepteur doit être conditionné avec seize câbles volants coaxiaux de 60 cm (2 pieds).
- Q. L'émetteur-récepteur doit être homologué UL et CUL.
- R. L'émetteur-récepteur doit être conforme CE.
- S. L'émetteur-récepteur doit être fourni avec une garantie limitée à vie.
- T. Le concentrateur émetteur-récepteur vidéo à paire de câble torsadée non blindée à 16 ports passif de la gamme NVT devra être :
  - a. Le NV-1613 ou
  - b. Similaire homologué